



LES ASSOCIATIONS FACE A LA CONJONCTURE...

6^{ème} édition – juin 2014

Sous la direction de
Cécile BAZIN et Jacques MALET

L'ESSENTIEL

Pour cette sixième vague d'enquête semestrielle (mai 2014), auprès de plus de 1.700 responsables associatifs, la tension s'est nettement accrue sur la perception de la situation financière. Moins d'un dirigeant sur deux (47%) la juge désormais bonne ou assez bonne, contre 53% en mai 2013 et 60% en mai 2012.

Elle est ainsi passée au premier rang des sujets d'inquiétude, immédiatement suivie des ressources humaines bénévoles. L'évolution des politiques publiques est passée en 3^{ème} rang, et préoccupe désormais près d'un dirigeant sur deux (45%). La prochaine enquête sera réalisée en décembre 2014.

En matière d'emploi (un salarié privé sur 10 environ), après trois trimestres de hausse en 2013, notamment en lien avec le dispositif des emplois d'avenir, le premier trimestre 2014 marque un léger retrait (-0,1%). La courbe du secteur associatif reste néanmoins largement favorable, par rapport à l'ensemble du secteur privé en France.

1 – LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Une sixième vague d'enquête de conjoncture, semestrielle, a permis de donner la parole aux dirigeants bénévoles sur la façon dont leurs associations ont vécu les premiers mois de l'année 2014, et sur la façon dont ils envisagent les mois à venir, notamment après l'été. Les questions étaient posées exactement dans les mêmes termes que lors des vagues précédentes, et l'échantillon a été traité selon les mêmes règles de pondération pour traduire la réalité de l'ensemble du secteur associatif.

A partir d'une année associative qui commence généralement avec la rentrée scolaire, et selon l'avis de notre comité d'experts, ces enquêtes sont réalisées au mois de décembre, après quelques mois d'activité, et au mois de mai, avant la pause de l'été. Cette vague a permis d'interroger 1.749 responsables d'association, entre le 22 mai et le 12 juin 2014. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables de secteurs d'activité et de taille d'associations.

Les résultats détaillés, selon le secteur d'activités, la présence et le nombre de salariés, et selon le budget des associations, seront publiés dans la 12^{ème} édition de *La France associative en mouvement*, en septembre 2014.

Ce baromètre, mis en place au mois de décembre 2011, permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de trois critères relatifs à la situation constatée (situation financière, situation au regard du bénévolat et situation générale), et de deux critères concernant les pronostics, respectivement sur la situation à venir et sur les projets envisagés. Il est prolongé par la hiérarchie des préoccupations, aux yeux des dirigeants des associations.

Cet exercice nous montre quelques différences saisonnières, liées au rythme de l'activité associative : au mois de décembre, dans la dynamique de la rentrée, le constat des responsables est meilleur qu'au mois de mai, vers la fin de l'année associative, quand la fatigue fait son effet, et quand certains bénévoles, sollicités à titre personnel ou familial, risquent de manquer à l'appel. Le lecteur pourra donc observer tout à la fois la série générale, et séparément, la série homogène des enquêtes de décembre et celle des enquêtes de mai.

A – TENSION ACCRUE SUR LES FINANCES

Principale information : une alerte concernant la situation financière qui se dégrade aux yeux des responsables. La proportion des réponses positives est passée de 60% en mai 2012, à 53% en mai 2013 et à 47% en mai 2014.

Tableau 1 – Baromètre du moral des responsables associatifs

		Mai 2014	Décembre 2013	Mai 2013	Décembre 2012	Mai 2012	Décembre 2011
Au cours des derniers mois écoulés	La situation financière est jugée bonne ou très bonne	47%	60%	53%	57%	60%	61%
	La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne	44%	48%	42%	46%	40%	44%
	La situation générale de l'association (actions, missions...) est jugée bonne ou très bonne	61%	67%	61%	69%	68%	65%
Au cours des prochains mois	La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	50%	56%	50%	56%	51%	52%
	L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	59%	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S.

Pour comprendre la dégradation de cet indice liée à la situation financière, plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être évoquées : épuisement progressif des réserves, annonce de subventions 2014 en nouvelle baisse, réduction des aides municipales après le traditionnel effort préélectoral, incertitudes quant au changement d'équipes dans un grand nombre de communes...

La ressource humaine bénévole est toujours jugée insuffisante par une majorité de répondants. Pour autant, si l'on observe la série des résultats du mois de mai, on constate un léger mieux : 40% de satisfaits en mai 2012, 42% en 2013, et 44% en 2014. Les évolutions du bénévolat, notamment avec des comportements moins réguliers, seraient-elles prises en compte progressivement par les responsables, en les acceptant et en tentant de s'y adapter ?

Au bilan, le volontarisme des responsables et leurs importantes capacités d'adaptation les conduisent à porter un diagnostic général plus favorable (61%), que les deux diagnostics respectivement liés aux finances (47%) et à la ressource humaine bénévole (44%). De ce point de vue, même si le résultat est nettement moins favorable qu'en décembre 2013 (67%), on se situe au même niveau qu'en mai 2013.

Rappelons ici les influences respectives que peuvent avoir le sujet des finances et celui des ressources humaines bénévoles : le premier est moins facilement contournable. C'est ainsi que parmi les responsables qui jugent la situation financière de leur association difficile, il ne s'en trouve que 50% pour faire un bilan général positif. Parmi ceux qui jugent la situation de leur association difficile au regard du bénévolat, il s'en trouve tout de même 64% pour émettre un diagnostic général positif.

Pour les mois à venir, on observe le même décalage entre la situation perçue (61% de réponses favorables) et le pronostic (50%). Il est exactement le même qu'au mois de mai 2013.

En dépit de cette prudence affichée, voire de ces craintes, et compte tenu des besoins ressentis et du volontarisme des dirigeants, la part de ceux qui envisagent des projets nouveaux ou une extension de l'activité de l'association (59%) est supérieure à la proportion des responsables optimistes (50%).

B – LES PRINCIPAUX SUJETS D'INQUIETUDE

En cohérence avec la situation perçue aujourd'hui, la hiérarchie des sujets d'inquiétude s'est brutalement modifiée, entre le mois de décembre 2013 et ce mois de mai 2014.¹ Comme le montre le tableau comparatif suivant, la situation financière est passée au premier rang, un peu devant la question des ressources humaines bénévoles, et l'évolution des politiques publiques progresse fortement et passe au 3^{ème} rang.

Tableau 2 – Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants ?

Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>)	Mai 2014	Décembre 2013	Décembre 2012
La situation financière	56%	43%	42%
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association	54%	54%	52%
L'évolution des politiques publiques	45%	33%	NS
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	42%	43%	46%
Les moyens matériels, y compris les locaux	30%	29%	27%
Les relations avec les collectivités territoriales	29%	27%	NS
La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante	27%	21%	22%
La diminution du nombre d'adhérents	24%	26%	22%
Les relations avec les services de l'Etat	23%	19%	NS
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	16%	10%	8%
La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif	11%	8%	7%

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S. NS : Non significatif, le thème avait été proposé d'une manière différente.

Deux sujets ont fortement progressé, parmi les préoccupations des responsables associatifs : la situation financière est désormais pointée par 56% des dirigeants (+ 13 points par rapport à décembre 2013), et l'évolution des politiques publiques vient désormais en 3^{ème} rang, en progression de 12 points par rapport à décembre 2013. D'une manière générale, les répondants cochent en moyenne 3,7 thèmes, contre 3,3 en décembre 2013.

¹ A la différence des questions évoquées plus haut, celle-ci n'est pas particulièrement sujette à des variations saisonnières.

Le sujet de *la motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante* passe ainsi à 27%, contre 21% en décembre 2013, traduisant une tendance préoccupante. Les relations avec les services de l'Etat constituent un sujet d'inquiétude pour 23% des répondants, contre 19% en décembre 2013, tout comme les relations avec les entreprises elles-mêmes aux prises avec les difficultés économiques (16% de réponses contre seulement 10% en décembre 2013). Tout se tend, y compris la concurrence entre le secteur associatif et le secteur privé lucratif, avec une proportion de dirigeants se disant inquiets, passant de 8% en décembre 2013, à 11% en mai 2014.

2 – L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

Nous observons l'évolution de l'emploi dans les associations, dans le cadre d'un partenariat qui se développe depuis sept années, avec l'ACOSS-URSSAF, pour ce qui concerne le régime général, et la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), pour ce qui concerne le régime agricole. Cette évolution est présentée d'une manière détaillée, année après année, et sur un plan conjoncturel, trimestre après trimestre, après correction des variations saisonnières.

L'ÉVOLUTION CONJONCTURELLE

Ce tableau permet de situer le secteur associatif par rapport à l'ensemble du secteur privé. Il présente, pour le nombre des emplois et pour la masse salariale, les évolutions trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Tableau 3 - Evolution comparée de l'emploi dans le secteur associatif et dans l'ensemble du secteur privé (Données corrigées des variations saisonnières)

(1)	Glissement trimestriel	Effectifs CVS		Masse salariale CVS	
		Associations	Ensemble privé	Associations	Ensemble privé
Année 2009-2010	4e trim 2009	0,7%	0,0%	2,9%	0,6%
	1er trim 2010	0,5%	0,0%	-0,3%	0,3%
	2e trim 2010	0,4%	0,3%	0,8%	1,0%
	3e trim 2010	0,5%	0,3%	0,5%	0,6%
Année 2010-2011	4e trim 2010	-0,7%	0,3%	0,2%	0,7%
	1er trim 2011	-0,0%	0,5%	0,7%	1,6%
	2e trim 2011	-0,3%	0,2%	0,3%	0,7%
	3e trim 2011	-0,2%	-0,1%	-0,1%	0,2%
Année 2011-2012	4e trim 2011	-0,1%	0,1%	0,5%	0,8%
	1er trim 2012	0,4%	-0,1%	1,1%	0,7%
	2e trim 2012	0,2%	-0,1%	0,4%	0,3%
	3e trim 2012	0,1%	-0,1%	0,8%	0,4%
Année 2012-2013	4e trim 2012	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,2%
	1er trim 2013	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,1%
	2e trim 2013	0,1%	-0,1%	0,5%	0,6%
	3e trim 2013	0,5%	-0,1%	0,4%	0,3%
2013 2014	4e trim 2013	0,3%	0,0%	0,5%	0,2%
	1er trim 2014	-0,1%	0,1%	0,7%	0,8%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. (1) Les associations sont très nombreuses à vivre au rythme de l'année scolaire. Nous avons donc pris le parti d'observer l'emploi de ce secteur en conséquence.

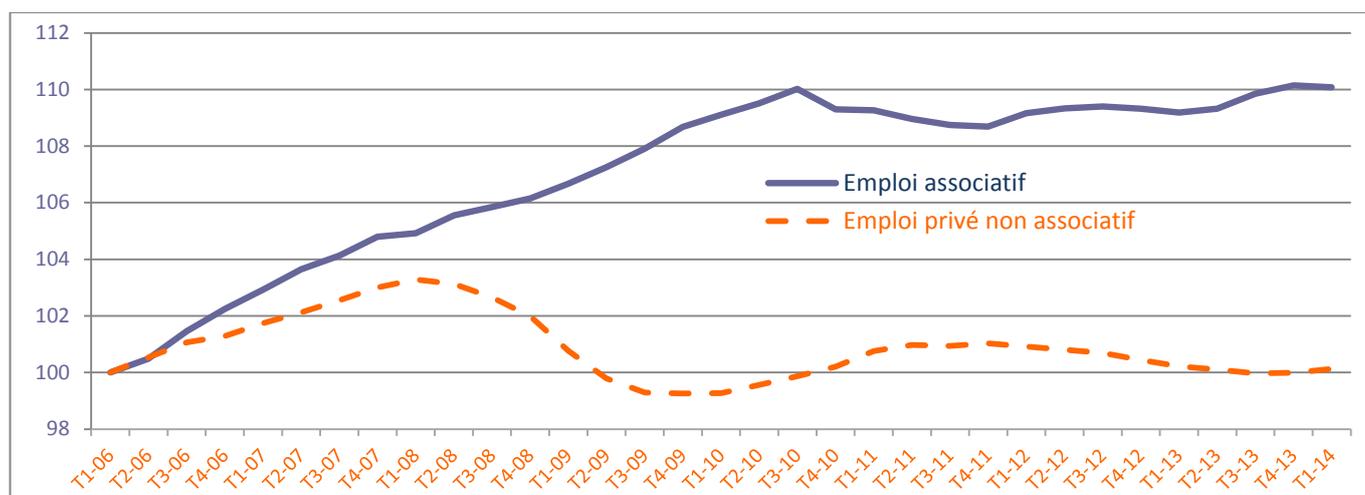
L'année 2010-2011 a été la plus difficile pour les associations. L'année suivante (2011-2012) a été marquée par une certaine stabilisation, avec un seul trimestre en négatif. L'année 2012-2013 avait assez mal commencé, avec deux trimestres consécutifs de retrait. A partir du 2^{ème} trimestre 2013, on a pu ressentir les effets du dispositif des emplois d'avenir. Le premier trimestre 2014 semble marquer l'arrêt de cette dynamique, avec un très léger retrait (- 0,1%).

De son côté, l'évolution de la masse salariale associative marque un certain rebond, depuis trois trimestres, pour se situer à + 0,7% au début 2014, soit à peu près au même niveau que l'ensemble du secteur privé.

Dans ce contexte général, le secteur médicosocial poursuit sa croissance, pendant que ceux de la santé et du sport semblent marquer le pas, après plusieurs trimestres de progression. De leurs côtés, le secteur culturel reste en difficulté, de même que les associations d'aide à domicile. Dans leur ensemble, ces dernières auront ainsi perdu plus de 13.000 emplois, soit près de 7,5% du total, depuis la fin 2010, au cours de 14 trimestres consécutifs de baisse.

Pour illustrer la comparaison entre le secteur associatif et l'ensemble du secteur privé, et la présenter sur une longue période, le graphique suivant est construit en base 100 au premier trimestre 2006, soit nettement avant le début de la crise économique.

Graphique 1 - Evolution trimestrielle comparée de l'emploi, après correction des variations saisonnières (en base 100 au 1er trimestre 2006)



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

Les deux courbes s'écartent assez légèrement jusqu'au deuxième trimestre 2008, début de la crise financière. L'ensemble du secteur privé chute lourdement, pendant que le secteur associatif résiste jusqu'au 3^{ème} trimestre 2010, alors que l'ensemble du secteur privé est en légère remontée depuis une année. Cet effet retard s'explique en partie par la nature des moyens dont disposent les associations, qui les mettent un peu à l'abri des aléas de la conjoncture économique. Au bilan de cette longue période, le secteur associatif dispose d'un nombre d'emplois supérieur d'environ 10%, par rapport à ce qu'il était début 2006, alors que l'ensemble du secteur privé se retrouve à peu près au même niveau.

A PARAITRE PROCHAINEMENT :

La France associative en mouvement – 12^{ème} édition – septembre 2014

Et pour chacune des 26 régions :

Repères et chiffres clés actualisés sur les associations - septembre 2014

Les derniers chiffres sur les associations sanitaires et sociales - octobre 2014

Cette démarche d'observation a été conçue et réalisée avec la participation de :

Amadou BA, Isabelle BALLAY, Pierre BLEIN, Patrick BONNEAU, Arnaud BOULLIUNG, Gilles CAILLAUD, Xavier DELSOL, Michel de TAPOL, Alain DETOLLE, Pascal DREYER, Marie DUROS, Marc FOURDRIGNIER, Patrick LAVAURE, Marie-Christine LE SERRE, Sylvie MATHIEU, Mihaela MOSU NASR, Marc PARMENTIER, Guillaume PREVOSTAT, Arnaud SAUROIS, Roger SUE, Noël TADJINE, Daniel VAILLEAU, André VERCHERE, Emmanuelle WALRAET, Anne-Laure ZENNOU.

ANNEXE

DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'EMPLOI

- **Champ de l'étude**

L'observation des associations employeurs porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations non déclarées (9210), les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économique » (9221) et les associations intermédiaires (9222). Les secteurs d'activités s'appuient sur la nomenclature d'activité française (NAF) révisée en 2008.

- **Une unité de compte : l'établissement**

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.

- **La notion d'emploi**

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- **Le secteur concurrentiel** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

- **La masse salariale totale ou l'assiette déplafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

- **Les données corrigées des variations saisonnières (CVS)** correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

- **Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

- **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org. R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.